

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SEMILLY**

-----  
**Séance du 27 juin 2008**

L'an deux mille huit, le vingt sept juin, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur **Christophe ROGI, Maire.**

Nombre de membres affiliés  
au conseil municipal : 11

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres ayant pris  
part à la réunion : 9

**Présents : Christophe ROGI, Maire.**

**Jacky HENRIOT, Gilbert MONCHABLON, Adjoints.**

**Annick MONSEL, Sandrine LEBERT, Jean-Luc PIERON, Eliane DEMOUSSEAU,  
Fabien ROYER, Sabrina LE BON.**

**Date de la convocation**

**23 juin 2008**

**Date d'affichage**

**2 juillet 2008**

**Absents excusés : Jean-Pol HINCELIN qui a donné procuration à Sandrine LEBERT**

**Jérôme DENISART**

Madame Sabrina LE BON a été nommée secrétaire de séance.

**Objet : tarifs de location de la salle de convivialité**

Les tarifs de location de la salle sont étudiés et adoptés à l'unanimité, à savoir :

ACTIVITE		Salle	Salle + cuisine	matériel loué à la commune		TARIF / pers.
<b>Vins d'honneur</b>				2 assiettes au choix		
en semaine ou week-end				Semilly	GRATUIT	20 €
				Extérieur	40 €	60 €
<b>Repas, réunions de famille, bals, lunches</b>				2 verres (eau, vin)		
jour / semaine	particulier	Semilly	40 €	60 €	Fourchette, couteau, cuiller à dessert	
		extérieur	70 €	90 €		
	association	Semilly	GRATUIT	20 €		
		extérieur	40 €	60 €		
week-end particuliers et tarif général	1 journée	Semilly	nc	nc	assiette supplémentaire (creuse, petite, ou grande)	
		extérieur	nc	nc	0,02 €	
	2 jours	Semilly	80 €	100 €	Jeu de fourchette / couteau supplémentaire	
		extérieur	120 €	140 €	0,05 €	
week-end associations	1 journée	Semilly	20 €	40 €	Cuiller à soupe	
		extérieur	60 €	80 €	0,02 €	
	2 jours	Semilly	30 €	50 €	Verre supplémentaire (eau, vin ou flûte)	
		extérieur	80 €	100 €	0,05 €	
Professionnel		/ jour	110 €	150 €	Tasse à café + soucoupe	
					0,05 €	
<b>conférences, spectacles, réunions, stages, A.G.</b>				<b>Remplacement à la charge du Locataire</b>		
en semaine ou week-end				Semilly	GRATUIT	***
				extérieur	40 €	***
<b>expositions culturelles ou artistiques</b>				Assiette		
jour en semaine	part. ou assoc Semilly	GRATUIT	***	Verre		
	part. ou assoc extérieur	30 €	***	2,50 €		
week-end	part. ou assoc Semilly	GRATUIT	***	Flûte		
	part. ou assoc extérieur	50 €	***	3,00 €		
<b>utilisation à but humanitaire (don du sang, ...)</b>				Tasse ou soucoupe		
				GRATUIT		***
				Fourchette, cuiller, couteau		
				2,50 €		
				Frais de port sur vaisselle		
				15,00 €		
				Autre matériel		
				en fonction du tarif catalogue le jour du remplacement		
				soit Tarif / unité TTC + frais de port		
				TTC + Port		
				Electricité consommée (prix au Kw)		
				0,12 €		
				Forfait eau / sanitaires		
				3,00 €		
				Forfait eau / cuisine		
				3,00 €		
				Forfait gaz / cuisine		
				5,00 €		
				forfait nettoyage salle & abords		
				90,00 €		
				forfait nettoyage vaisselle (1 à 20 couverts)		
				20,00 €		
				nettoyage couverts (20 et plus) : le couvert :		
				1,00 €		

**Objet : concession de cimetière**

Le Maire fait part de la réglementation funéraire qui prévoit des emplacements de 2 m<sup>2</sup> alors qu'à SEMILLY la concession est de 3 m<sup>2</sup> ; la taille pourrait être ramenée à la surface prévue dans le règlement intérieur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette proposition, vote à l'unanimité le règlement intérieur et détermine les nouveaux tarifs de location de concession, à savoir :

- pour 30 ans : 35.00 €
- pour 50 ans : 60.00 €

Le conseil municipal autorise une prorogation des concessions achetées antérieurement pour les personnes qui le demandent et décide d'élaborer un plan du cimetière.

**Objet : concession de cimetière**

**Demande de Madame VIARD**

Le Maire fait part de la requête de VIARD qui désire prolonger l'échéance de sa concession de cimetière établie pour 50 ans le 28 juillet 1998.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte de proroger l'échéance au 28 juillet 2018 pour un montant proportionnel à l'achat d'une concession pour 50 ans, à soit : 12.00 €

Il donne tous pouvoirs au Maire pour signer les documents afférents à cette demande et les transmettre à la trésorerie.

Monsieur le Maire propose d'ajouter au cimetière des monuments pour les crématisés. Des devis seront demandés. .

**Objet : remplacement du photocopieur**

Différents devis ont été demandés pour le remplacement du photocopieur. La société ACCES a été retenue.

**Objet : tarif des photocopies**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de passer le tarif des photocopies à :

- 0.20 euros par feuille A4

**Objet : achat de petits matériels**

Monsieur MONCHABLON est délégué pour acheter le matériel de l'employé communal.

**Objet : forêt**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les parcelles 4 et 5 mises en adjudication à 6500 € n'ont pas été vendues.

La parcelle 19 est mise en affouage pour l'année 2008/2009. les frais de garderie qui s'élèvent à 531 € seront supportés par les affouagistes. Un complément d'information sera demandé à l'ONF pour fixer les modalités d'attribution et de tarif.

**Objet : déchets ménagers**

Un arrêté sera pris avant le 1<sup>er</sup> août concernant le tri des déchets pour valider le règlement du SMICTOM.

Une délibération sera également prise pour garder la déchetterie à Saint-blin.

**Objet : Le 14 juillet 2008**

La cérémonie du 14 juillet est fixée à 11 H 30 et sera suivie d'un vin d'honneur à la salle de convivialité offert par la commune.

**Objet : journée de solidarité**

le conseil municipal décide à l'unanimité d'instituer la journée de solidarité par le travail d'un jour de réduction du temps de travail tel que prévu par les règles en vigueur, dans la limite de 7 heures pour les deux communes concernant l'employé communal.

**Objet : désignation des membres de la commission d'appel d'offres**

Le Président : ROGI Christophe

Délégués titulaires :

- HENRIOT Jacky
- LEBERT Sandrine
- ROYER Fabien

Délégués suppléants :

- MONCHABLON Gilbert
- MONSEL Annick
- LEBON Sabrina

**Objet : transfert de crédits**

Le Maire informe le conseil municipal que Monsieur CRINJS Stéphane quittera le logement communal le 31 août 2008 et que si l'état des lieux le permet, sa caution lui sera rendue.

Les crédits n'étant pas prévus au budget 2008, il convient de faire un transfert de crédits, à savoir :

- Du chapitre 21 au compte 21318 : - 360.00 €
- Au chapitre 16 au compte 165 : + 360.00 €
- 

**Objet : horaire du secrétariat**

Le conseil municipal à la majorité des membres présents soit (5 voix contre 3 pour et une abstention) refuse la modification des horaires à savoir travailler le vendredi après midi au lieu du samedi matin.

**Objet : questions diverses**

Le conseil municipal décide de revoir le P.L.U. (extension ou modification).

En vue d'une création d'un stockage de déchets radioactifs dans le canton, plusieurs communes ont été sélectionnées dont Semilly. Nous attendons de plus amples informations

La visite en forêt est reportée en septembre.

Le bus scolaire s'arrêtera devant l'abribus comme prévu dans le règlement à partir de la prochaine rentrée.

Prévoir de faire les trottoirs du lotissement, de remplacer la poubelle de la mare, de dégager les arbres qui ont été plantés au dépôt d'ordures.

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de madame LACHARPAGNE qui demande à la commune de faire une ouverture derrière chez elle. Des renseignements complémentaires seront demandés aux administrations compétentes.